

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2023

III – AFFAIRES GENERALES

Rapport n° 3 : Renouvellement de la commission locale de l'eau du SAGE Midouze

Dans le cadre du renouvellement de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Midouze, il convient de désigner les membres du collège des représentants des collectivités territoriales.

C'est pourquoi, Madame la Présidente propose au Conseil communautaire de désigner M. Robert PACHÉ en tant que représentant de la Communauté de communes d'ARTAGNAN en FEZENSAC au sein de cette commission.